

Atelier d'architecture d'intérieur

Cours artistiques :

Architecture d'intérieur – atelier – 26 crédits

Cycle bachelier :

Master 1

Projets en cours

Voir le blog d'architecture d'intérieur.

<http://blog.artsaucarre.be/architecturedinterieur/category/projets-2013-2014/>

Actualisé en permanence

Professeur responsable :

Nathalie Ghellynck

Conditions de validation :

L'étudiant de Ma 1 aura satisfait les conditions de validation lorsqu'au terme de sa quatrième année il aura acquis les savoirs, compétences et aptitudes suivantes en atelier

(Celles-ci s'additionnant aux conditions de Bac1, Bac2 et Bac3 considérées comme acquises)

Développer sa personnalité architecturale au travers des projets. (Savoir être et aptitude).
Communiquer le projet individuellement ou collectivement.

Établir un programme de restitution d'un projet (autonomie relative).

Appréhender des notions d'écologie et d'utilisation des nouvelles technologies inhérentes aux habitations basse énergie, voire passives par le biais du cours d'équipement.

Répondre à des problématiques complexes liées à la transformation de bâtiments existants.

Trouver des partenaires techniques, contacts fournisseurs, etc.

Se soucier des détails de mise en œuvre et du dessin d'architecture.

Réaliser un projet en design urbain.

Réaliser des maquettes de présentation détaillées.

Réaliser un stage en entreprise. (Bureau d'architecture, entreprise de réalisation, bureau d'étude d'éclairage, etc.)

Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation évoluent logiquement entre autres selon les critères suivants :

L'acquisition de compétences et de connaissances définies lors de la présentation du projet à l'étudiant. La maitrise du cheminement et du résultat.

L'évolution personnelle de l'étudiant dans son travail.

La perception spatiale, le soin, l'expression graphique et verbale, ...

ARTS² - Atelier d'architecture d'intérieur

Professeur responsable : Nathalie Ghellynck

L'étudiant est évalué de manière continue. La présence et l'assiduité de l'étudiant étant un facteur important. L'évaluation portera néanmoins sur l'acquisition des exigences demandées projet par projet.

Trois critères d'évaluation sont retenus :

1. La créativité et le concept
2. La qualité et l'expression graphique du projet (croquis, photo, 3D, ...) ainsi que la présentation orale (synthétisation de la pensée, affichage).
3. La maquette et/ou prototype.

Indépendamment de ces critères concrets, l'évolution de la réflexion et du projet de l'étudiant sont pris en compte lors de l'évaluation.

Ce qui nécessite un suivi individualisé de la part des assistants et des professeurs d'atelier.

Objectifs : Autonomie et collaboration.

Ecologie –

Les étudiants choisiront un thème à développer, à analyser en y intégrant les notions d'écologie, d'économie et de développement durable.

Il s'agira de développer un esprit de collaboration entre étudiants et différents intervenants.

L'objectif de l'atelier est d'être un lieu où il s'agit de s'interroger, de s'informer, de chercher, de décortiquer, de décoder puis de déconstruire, de construire et reconstruire personnellement mais aussi d'exprimer, de transmettre, de mettre en relation et de trouver son propre langage.

On ne se réfugie pas dans les mécanismes connus, on les redessine, on les démonte, on les réinvente, on les remet en question.

Les conditions de validations étant acquises en bacheliers, les projets de la Ma1 seront orientés vers l'écologie.

Dès lors, l'objectif de la première année de master se traduit par une année orientée vers la recherche autour du thème de l'écologie en acquérant une autonomie relative et en développant des collaborations au sein et en dehors de l'école (26 crédits).

Méthodologie :

L'enseignement supérieur s'adresse à un public adulte et volontaire (décret paysage).

Pour mener à bien un projet, l'apprentissage d'une méthode de base est nécessaire et l'étudiant devra, lui-même, développer sa capacité d'adaptation au travail demandé afin d'aboutir à une réflexion personnelle et complète.

Ne s'acquérant pas dès la première approche, l'évolution de la réflexion et du projet seront les principaux témoins de la capacité d'adaptation aux contraintes imposées à la fois par le projet lui-même et à la fois par l'équipe professorale.

ARTS² - Atelier d'architecture d'intérieur

Professeur responsable : Nathalie Ghellynck

Concernant les thèmes donnés et les projets développés par les étudiants tout au long de leur cursus, un débriefing participatif après la remise des travaux et/ou dossiers sera fait systématiquement. Ceci afin de réorienter les projets pour répondre aux attentes des étudiants et/ou à combler les éventuelles lacunes constatées chez certains d'entre eux.

Lors de l'énoncé du projet et pour la plupart des projets, des visites, des rencontres seront organisées afin de nourrir l'étudiant dans ses recherches et questionnements.

Voir Blog AI <http://blog.artsaucarre.be/architecturedinterieur/category/activites/>

Organisation des thèmes par année :

C'est selon un fil conducteur qui sera considéré comme acquis au fur et à mesure de l'année. Les étudiants travaillent donc par « accumulation » ou « addition » des compétences.

En Ma1, Il s'agira de développer un esprit de collaboration entre étudiants et différents intervenants et une autonomie de gestion et d'organisation des projets.

Pré-requis :

Design urbain – atelier, Structure formelle – recherche plastique et tridimensionnelle,
Techniques et technologies -maquettisme, Techniques et technologies - dessin d'architecture,
Techniques et technologies – Informatique et architecture d'intérieur - croquis.

Co-requis :

Techniques et technologies - dessin d'architecture,
Techniques et technologies – Informatique